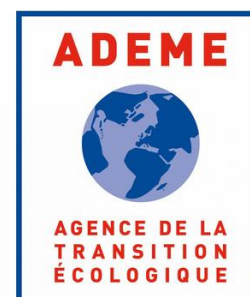


# FORUM RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**RÉEMPLOI : CONCILIER TRAÇABILITÉ RÉGLEMENTAIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**



# PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h30	<b>Mot d'accueil</b>		
9h45	<b>Grandes actions développées en région</b> ADEME BFC, Conseil Régional BFC	14h00	<b>Filière des Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) - Autres équipements</b> <i>(hors numérique)</i> Présentation par Ecologic et Ecosystem et initiatives locales
10h00	<b>Plénière : Traçabilité et Réemploi - partage d'expériences et bonnes pratiques</b> Présentation d'initiatives locales	14h45	<b>Filière Éléments d'ameublement (DEA)</b> Présentation par Ecomaison et Valdelia et initiatives locales
11h45	<b>Filière des Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) - Numérique</b> Présentation par Ecologic et Ecosystem et initiatives locales	16h00	<b>Filières Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ) et Articles de Sport et de Loisirs (ASL)</b> Présentation par Ecologic et Ecomaison et initiatives locales
12h30	<b>Déjeuner</b>	17h15	<b>Conclusion et perspectives</b> Rudologia, ARAR BFC

# FILIÈRES ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN (ABJ) ET ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS (ASL)

Atelier animé par **Nicolas KUDLIKOWSKI**, Chef de projets études et formation – RUDOLOGIA



## **Lucas BAVEREL**

Référent régional Est pour le réemploi et la collecte des  
EEE, ASL, ABJth – ECOLOGIC



## **Pauline BOULARD**

Chargée de Mission Affaires Réglementaires &  
Institutionnelles – ECOMAISON

## **Guillaume BLUZAT**

Responsable Régional Centre Bourgogne – ECOMAISON

ECOLOGIC



Eco-organisme français investi par l'Etat d'une mission d'utilité publique consistant à gérer la fin de vie des Equipements Electriques et Electroniques et les Articles de Bricolage et Jardin Thermiques, des Articles de Sport et Loisirs.

Depuis 2006 Ecologic



- Développement d'une économie circulaire
- Réparer, Réemployer, Recycler
- Prévention
- Recyclage des déchets
- Collaboration avec des acteurs impliqués (producteurs, distributeurs, collectivités locales, acteurs de l'ESS)



# FILIÈRES ECOLOGIC



PAM - Ecrans - Gros électroménagers HORS FROID - Gros électroménagers FROID  
Filière PRO & Ménager



Catégorie 1 : Cycles et EDP (Engins de Déplacement Personnel) non motorisés\*  
Catégorie 2 : Autres produits destinés à la pratique sportive et aux activités de plein air



Tronçonneuse, broyeur pompe, fendeuse, Tondeuse tractée, Souffleur, Motobineuse, Motoculteur, Débroussailleuse, Rotofil, Coupe-bordure, bétonnière...

Et leurs accessoires : chaîne de tronçonneuse, panier de ramassage

00.

TRACABILITÉ ET  
RÉEMPLOI  
PARTAGES  
D'EXPÉRIENCES

# LES OBJECTIFS DE REEMPLOI ET DE REUTILISATION

OBJECTIFS EN 2027 EN % DE LA MISE SUR LE MARCHÉ (DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE) :

**2 %** mise sur le marché EE

**14%** mise sur le marché Cat 1 ASL

**6%** mise sur le marché Cat 2 ASL

**11%** mise sur le marché ABJth



00.

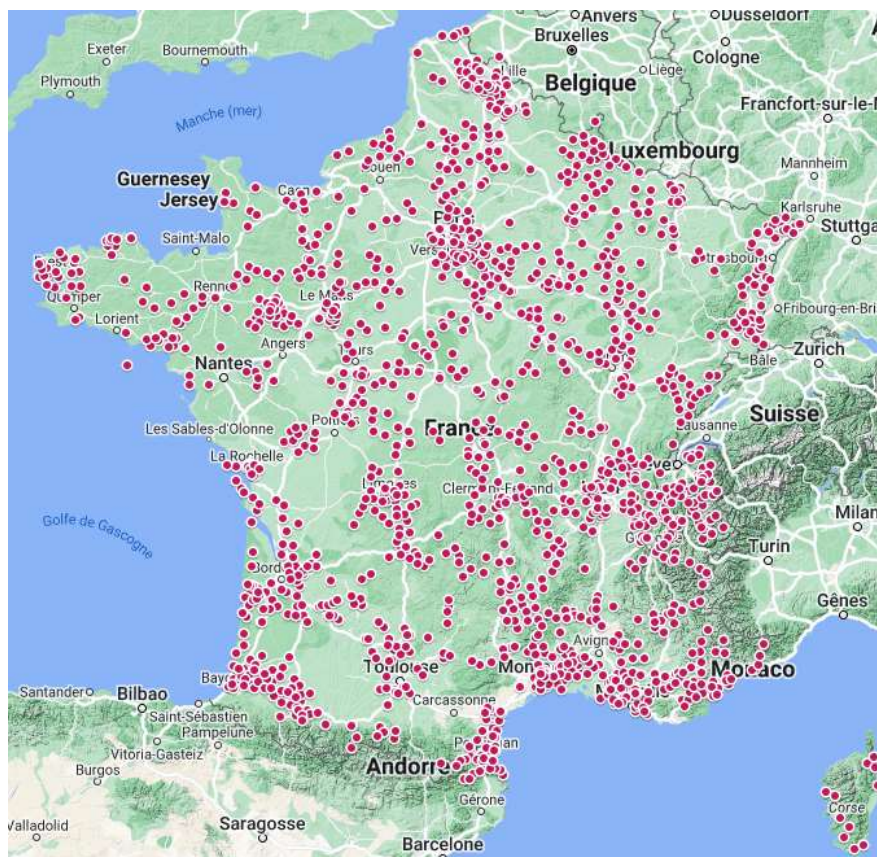
FILIÈRE ASL

# COLLECTIVITÉS DÉJÀ CONVENTIONNÉES AU NIVEAU NATIONAL

CARTES DES POINTS D'ENLÈVEMENT EXISTANTS EN DÉCHÈTERIES AU 01/02/2024

**ASL**

2100  
PDE





# ASL

Les articles de sport et de loisirs sont ainsi des **équipements utilisés dans le cadre d'une pratique sportive ou d'un loisir de plein air.**

## Cycle et mobilité, protections et accessoires



## Sports nautiques



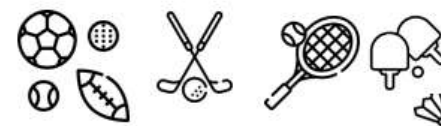
## Loisirs extérieurs



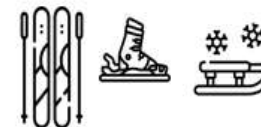
## Musculation, fitness... non électriques



## Sports de balles et raquettes



## Sports de montagne

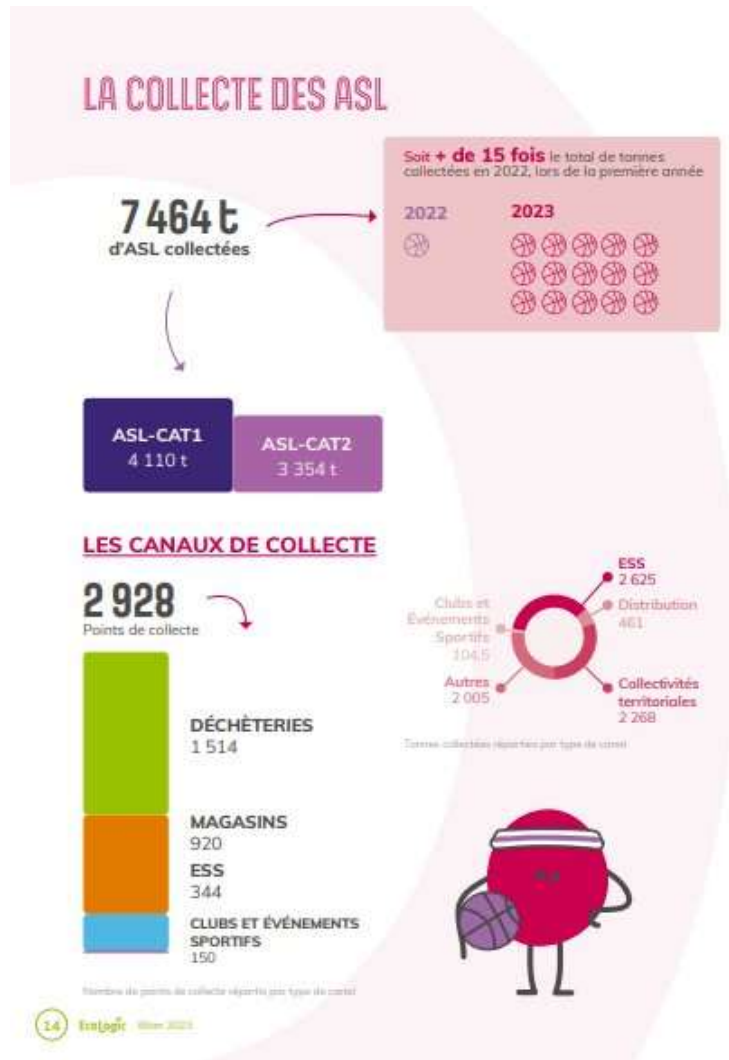


### Exclusions :

- Les produits conçus pour être **exclusivement utilisés par des professionnels**,
- Les produits qui relèvent **d'autres REP** : TLC / EEE / Jouets / DBPS
- Les armes à feu de chasse ou de tir sportif
- Les articles dont l'utilisation n'est pas spécifique à une pratique sportive (exemple lunettes de soleil, le matériel médical et de premier secours), les aliments (nourriture pour poisson, barres protéinées...)

**Objectif réemploi, recyclage et R&D**





**La filière ASL en BFC**

24 acteurs collectivités  
29 acteurs réemploi

Tonnages

Collectivités : 345t à date  
Acteurs de l'ESS : 453t à date  
216t réemployés



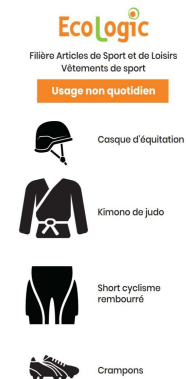
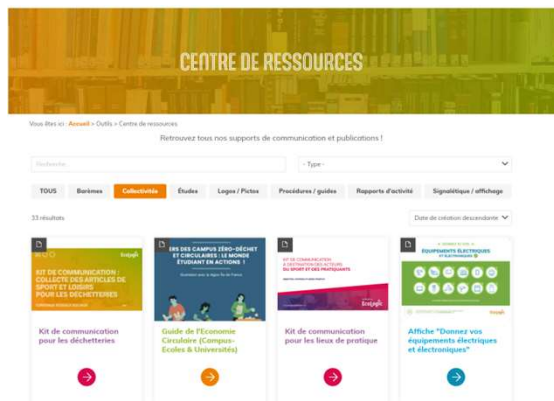


# COMMUNICATION / SENSIBILISATION

## Supports de communication

### Envoi kit ASL

### Sensibilisation des agents de déchèteries



# COLLECTIVITÉ - PREVAL HAUT-DOUBS



Démarrage de la collecte en février 2024

Territoire rural / 9 CC pour 125 000 habitants

13 points d'enlèvements actifs

**30t d'ABJth collectés à ce jour**

**115t d'ASL collectés à ce jour**

Exutoire local : centre de regroupement à  
Chemaudin (25)

Partenariat avec 4 ESS pour le réemploi d'ASL (52t  
réemployés)



# COLLECTE ÉVÈNEMENTIELLE – CLUB PÉTANQUE 21



**Challenge**

**Collecte**

des Championnats du Monde de Pétanque

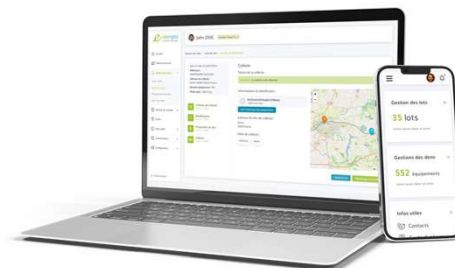
16 novembre 2024

Horaires : 14h-18h : Lors de l'AG du Comité départemental de Pétanque de Côte d'Or  
Lieu : Boulodrome de Dijon

**Je donne**

EcoLogic, institut sport durable, CÔTE D'OR, EMMAÛS DIJON-NORGES

The poster features a blue background with white line-art icons of various sports equipment. It includes three circular icons representing different types of pétanque balls: 'Boules de pétanque', 'Boules de pétanque', and 'Boules de pétanque'. A central graphic shows two circular arrows forming a loop around the text 'Je donne'. Logos for EcoLogic, Institut Sport Durable, Côte d'Or, and Emmaüs Dijon-Norges are at the bottom.



[WWW.E-REEMPLOI.ECO](http://WWW.E-REEMPLOI.ECO)

→ 20 acteurs enregistrés en BFC

**Objectif :** proposer une collecte spécifique auprès des clubs de pétanque pour réemployer et proposer une seconde vie aux matériels de pétanque



# SOUTIENS FINANCIERS

	ASL
<b>Soutiens fixes</b>	Zone ASL : 400€/DCT/an + Zone Réemploi fixe : 100€/DCT/an Zone Réemploi éphémère : 50€/DCT/an
<b>Soutiens variables</b>	T collectées et prélevées pour réemploi <10t/DCT/an : 0€ De 10t à 15t : 200 € De 15t à 20t : 300 € De 20t à 25t : 400 € De 25t à 30t : 600 € >30 t/DCT/an : 750 €
<b>Soutiens communication</b>	<u>Population</u> < 50 000 hab : 500 €/an De 50 000 à 100 000 hab: 1 000 €/an >100 000 hab : 2 000 €/an



# SOUTIENS FINANCIERS – ACTEURS DU RÉEMPLOI

## Filière ASL :

2000€/an/structure

550€/t réemployés CAT1 et 350€/t réemployés CAT2



FILIÈRE ABJTH



# ABJ

Les articles de bricolage et de jardin : les machines et appareils motorisés thermiques



**Exclusion** : machines ABJ thermiques professionnels et groupes électrogènes (DEEE)

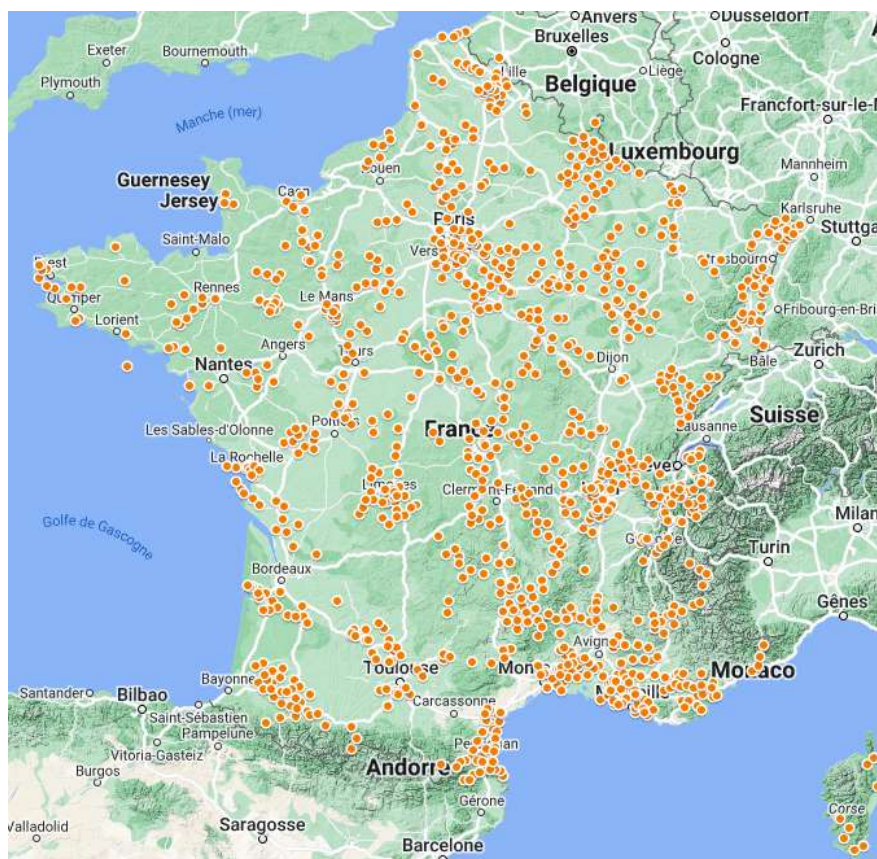


# COLLECTIVITÉS DÉJÀ CONVENTIONNÉES AU NIVEAU NATIONAL

CARTES DES POINTS D'ENLÈVEMENT EXISTANTS EN DÉCHÈTERIES AU 01/02/2024

**ABJth**

1550  
PDE





# ETAT DES LIEUX DU RÉEMPLOI DES ABJTH

**Forte appétence** pour les ABJth d'occasion (58 kt/an)

Réflexe de réemploi est bien présent avec 45% d'équipements revendus donnés ou déposés en zone réemploi des déchèteries

Les distributeurs captent 26% (9kt)

Les acteurs de l'ESS sont minoritaires sur le marché du réemploi

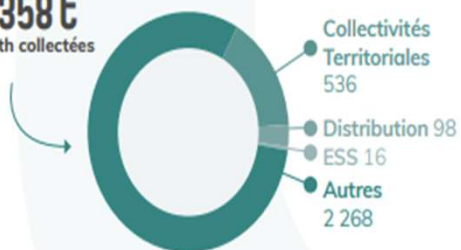
Le gisement d'ABJth estimé à 47,5kt en 2023, possède un bon potentiel de réemploi = 40% du gisement n'est pas comptabilisable dans les performances actuellement

**Freins au réemploi** -> faible rentabilité des activités, équipements encombrants, manque d'espace de stockage, manque de compétences techniques, prix et disponibilité des pièces détachées, garantie durée de vie de 2 ans contraignante



## LA COLLECTE DES ABJTH

3 358 t  
d'ABJth collectées

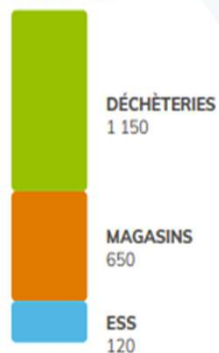


Tonnages collectés répartis par type de canal

## LES CANAUX DE COLLECTE

1 920

Points de collecte



Nombre de points de collecte répartis par type de canal



Copyright © Ecologic - Tous droits réservés. Ecologic 15



## La filière ABJth en BFC

23 acteurs collectivités

28 acteurs réemploi

### Tonnages

Collectivités : 110t à date

Acteurs de l'ESS : 4t



# LE DISPOSITIF DE COLLECTE







# ZONE TYPE



# SOUTIENS FINANCIERS

	ABJ thermique
<b>Soutiens fixes</b>	600€/DCT d'aide à l'investissement pour la durée de l'agrément
<b>Soutiens variables</b>	-
<b>Soutiens communication</b>	600€ pour la durée de l'agrément



# SOUTIENS FINANCIERS – ACTEURS DU RÉEMPLOI

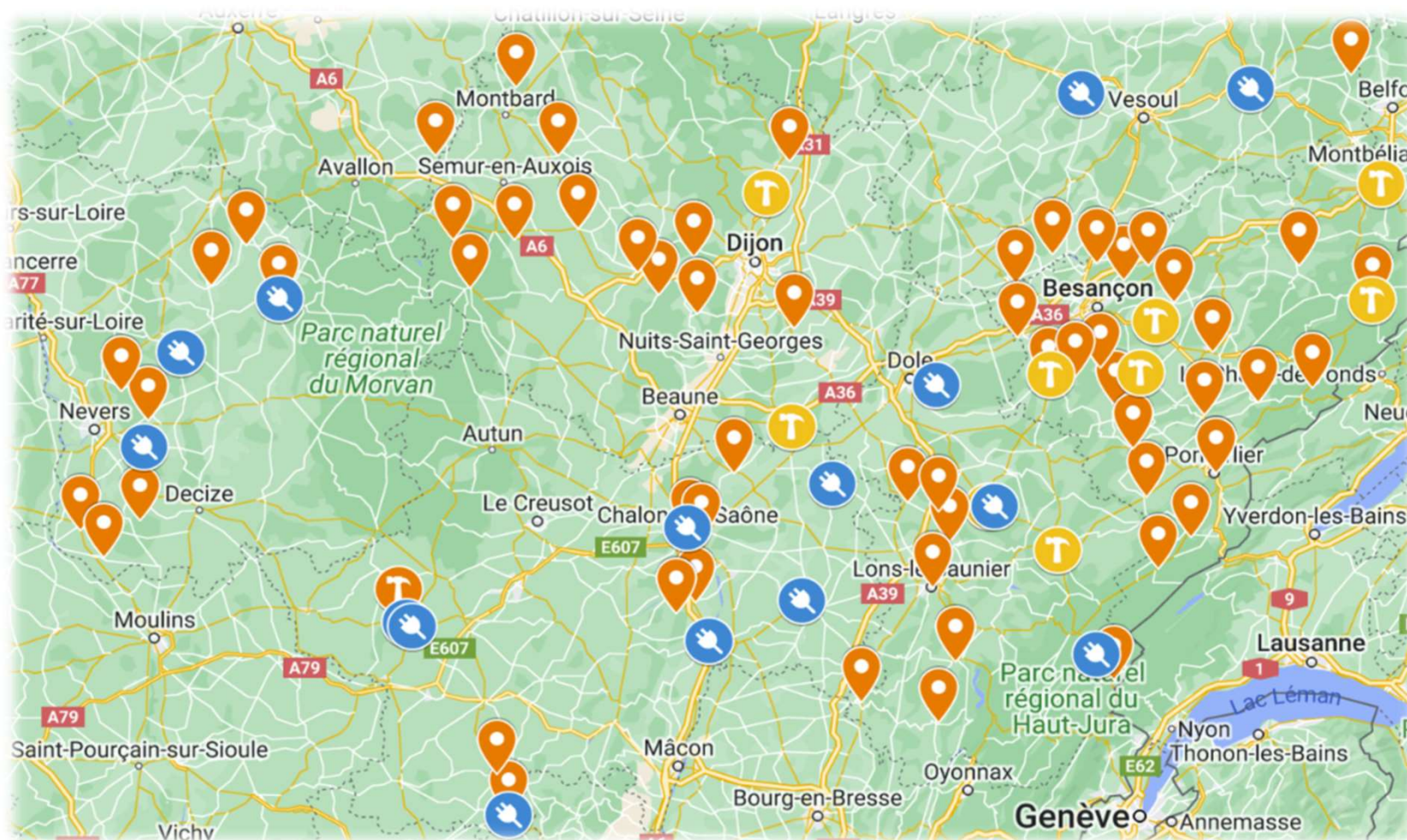
Filière ABJth :

ESS : Soutien en € / unité réemployé





# UN TERRITOIRE EN PLEINE ÉVOLUTION





EcoLogic

MERCI

Lucas BAVEREL  
Responsable Régional

06 58 89 46 89  
lbaverel@ecologic-france.com

[www.ecologic-france.com](http://www.ecologic-france.com)





ecomaison

# Journée réemploi

Jouets et Articles de Bricolage et de  
Jardin (cat.3 et 4)

19.11.2024

# Déjà 10 ans d'expérience

é

Création d'Eco-mobilier

2011

2012



**Agrément**  
pour les meubles et la literie usagés



**Agrément**  
pour les couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage

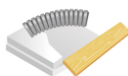
2018



**Agrément**  
pour les jeux et jouets



**Agrément** pour les articles de bricolage et de jardin



**Agrément** pour les produits et matériaux de construction du bâtiment

2022



**Agrément**  
pour la décoration textile

2023

**Ré-agrément**  
pour la filière éléments d'ameublement

2024



ecomaison

Déploiement de solutions de collecte de recyclage pour **tous les objets et matériaux de la maison**

# Nos actions en faveur du réemploi : en synthèse

## 1. Augmenter la quantité de produits réemployables :

- **Augmenter le nombre** de points de collecte pour réemploi
- **Communiquer** sur le don, le réemploi et la seconde main
- Encourager et valoriser l'**achat de seconde main**

## 2. Soutenir les partenaires de notre écosystème pour encourager le don et le réemploi

- **Acteurs du réemploi solidaire** : soutenir la collecte, les activités de réemploi, l'équipement, la sensibilisation, ....
- **Accompagner et informer les magasins** sur la reprise de produits pour réemploi
- **Collectivités territoriales** : stimuler et soutenir les zones réemploi en déchèterie

## 3. Renforcer les liens entre metteurs en marché et acteurs du réemploi solidaire :

- **Augmenter la collecte des produits réemployables** en affiliant ces points aux acteurs du réemploi de l'ESS
- **Faciliter les synergies entre distributeurs adhérents et acteurs du réemploi solidaire** autour du partage de compétences
- Faciliter le don **d'invendus**

# Nos partenariats réemploi Jouets | Brico-Jardin aux acteurs de l'ESS

Nos partenariats réemploi se composent de 3 volets principaux :

## 1. Services pour accéder au gisement

- Collecte sur des points permanents (ex : magasins, zone réemploi déchèterie, etc.).
- Collecte sur des points saisonniers (ex : écoles à Noël pour le Jouet)

## 2. Soutiens financiers à l'activité de réemploi

- Soutiens aux entrées et sorties en réemploi (vente ou don tracé)
- Soutiens financiers à la collecte, à l'équipement, à la sensibilisation
- Soutiens à l'amorçage de projets (fonctionnement et investissement) via des AMI

## 3. Solution d'enlèvement/d'évacuation des produits non-réemployables

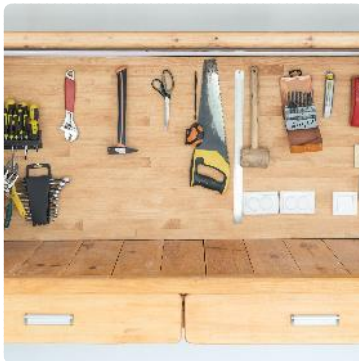
- Caisses-palettes pour les petits déchets Jouets / ABJ
- Benne 30m3 pour les gros objets en mélange : DEA dont Déco-textile, Jouets, ABJ



Atelier de réemploi  
Jouets (crédits YOTI)

# Réemploi ABJ & Jouets

# Objectifs de réemploi fixés dans les cahiers des charges



## Réemploi Bricolage

2024 : 3,7kT

2027 : 10kT



## Réemploi Jardin

2024 : 3kT

2027 : 8kT



## Réemploi Jouets

2024 : 8,6kT

2027 : 11kT

# Périmètre de la filière Jouets

## Jeux d'extérieur



## Puzzles, maquettes et jeux de société



## Jouets d'intérieur



## Jouets cadeau



## EXCLUS DU PERMETRE

(Jouets électriques, électroniques, à piles ou à batteries, articles de sport et loisir, de puériculture...)



EcoLogic

ecosystem  
recycler c'est protéger

Risque d'incendie important si dépôt dans le bac Ecomaison (batterie au lithium notamment)



EcoLogic



# Périmètre de la filière Articles de bricolage et de jardin

## Matériels de bricolage dont outils à main



## Pots de fleurs et contenants de culture



## Bâches



## Entretien et aménagement du jardin

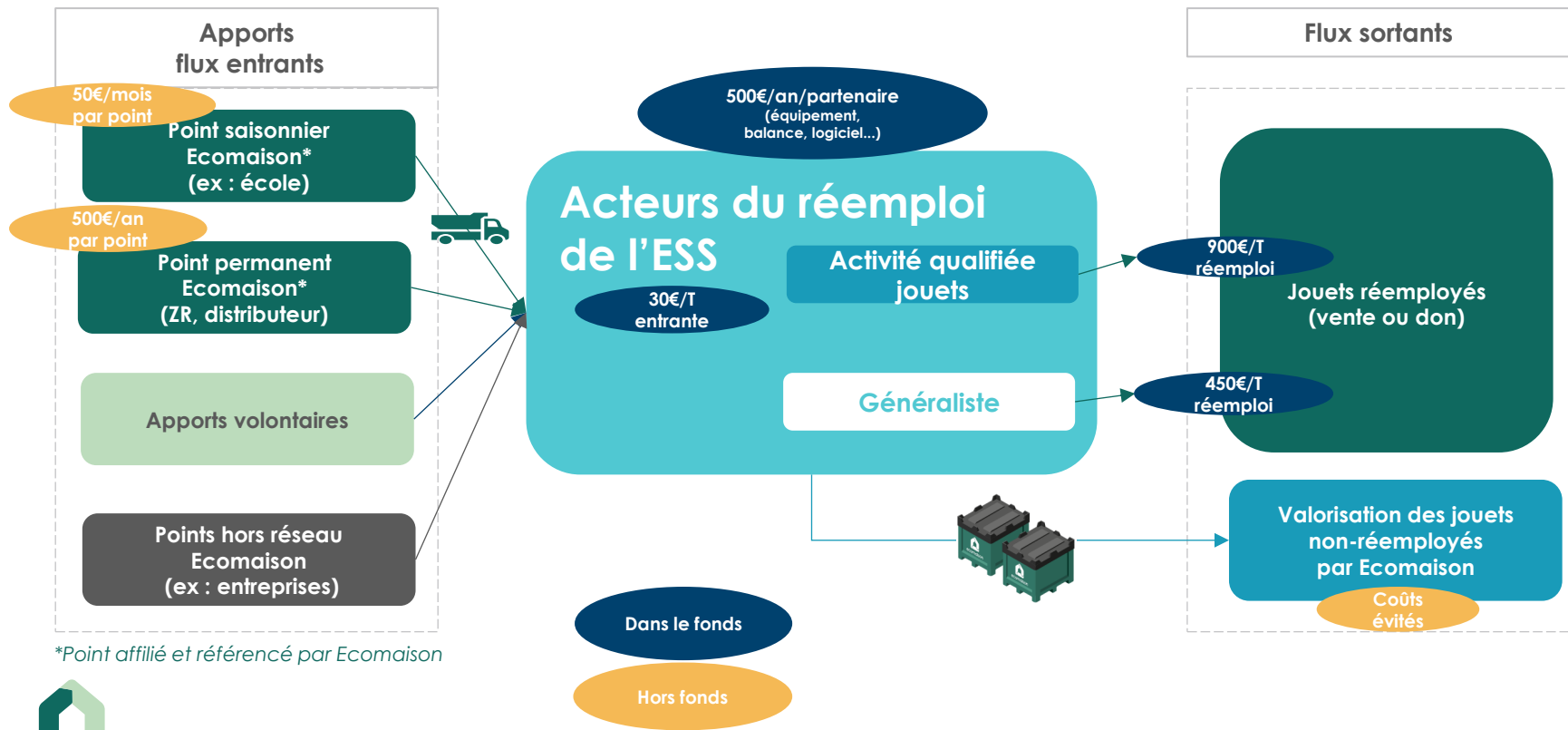


## EXCLUS DU PERMETRE (ABJ électriques, électroniques, thermiques et pinceaux)

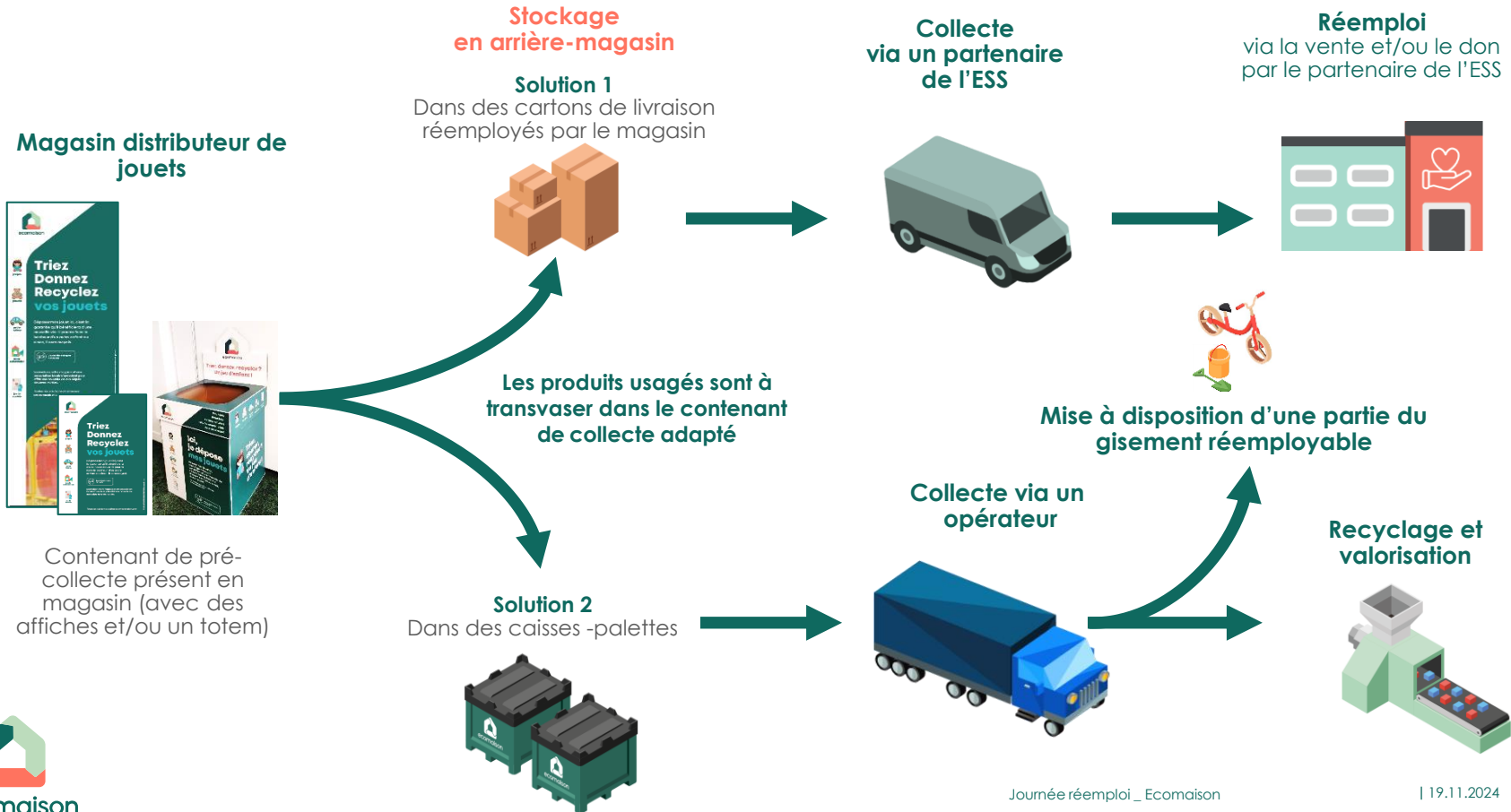




# Jouets : schéma opérationnel et soutiens du fonds



# Zoom : Schéma de collecte auprès des magasins distributeurs



# Suis-je éligible à l'activité qualifiée jouets ?

900€/tonne  
réemployée

- Affectation d'un salarié** de la structure réservé à la filière Jouets (cible : 1 ETP) :
  - ✓ Justifié par une **attestation employeur** d'un contrat à **durée minimum d'un an**.
  - ✓ **Référent** et s'engage à former toute nouvelle personne (salarié ou bénévole) mobilisée sur le réemploi du jouet.
  - ✓ **Garant et responsable du suivi qualité** : il s'assure avec son équipe que l'ensemble des points de contrôle listés dans la charte sont correctement effectués.
- Formalisation d'une charte qualité** spécialiste détaillant les procédures engagées sur les points suivants:
  - ✓ Contrôle systématique du marquage CE et premier âge (jouets – de 3 ans)
  - ✓ Complétude, reconstitution des jouets ou création de nouveaux lots
  - ✓ Nettoyage
  - ✓ Constitution de lots de pièces détachées
  - ✓ Vérification des points de contrôle pour les familles de jouets à enjeux forts de sécurité et/ou d'hygiène

La charte qualité prévoit et détaille la chaîne de contrôle du réemploi envisagée et les niveaux de garantie proposés au consommateur, en particulier la mise en place d'un poste de travail dédié au contrôle qualité, tous jouets confondus. La charte qualité précise, le cas échéant, les certifications ou labels obtenus.

- Marquage** par code-barres

# Zoom : Le Guide du réemploi des jouets

- Echanges avec les fabricants et distributeurs de jouets sur les points de contrôle indispensables en fonction de chaque jouet
- Analyse réglementaire et juridique de la responsabilité des acteurs de l'occasion et spécifiquement du jouet de seconde main
- Sourcing des bonnes pratiques des acteurs du réemploi solidaire
- Echanges et visites avec les acteurs et leurs têtes de réseau
- Création de visuels ludiques et simplification des outils
- 6 mois de travail avec Jeu Change et les acteurs



**C - Destination réemploi : opter pour un produit adapté à l'âge de l'enfant**

## 1. Le cas particulier des jouets destinés aux enfants de moins de 3 ans

Il est essentiel que les jouets soient adaptés à l'âge de l'enfant. Pour aider, et même si ce n'est pas obligatoire, de nombreux jouets sont accompagnés d'une recommandation d'âge pédagogique.

- Dans des cas spécifiques, l'emballage des jouets peut comporter un symbole ou une phrase avertissant que le jouet ne convient pas aux enfants de moins de 3 ans. Ceci signifie qu'un jouet qui n'est pas destiné à un enfant de moins de 3 ans présente des dangers pour cette tranche d'âge (ex. petits éléments libres ou qui peuvent se libérer, cordes, etc).



# Comment mobiliser le forfait équipement ?

500€/an/structure  
(équipement,  
balance, logiciel...)

- **Quand ?** Tout au long de l'année, l'enveloppe maximum de **500€/an/structure signataire\*** peut être mobilisée
- **Comment ?** En fournissant via votre espace personnel une facture à Ecomaison
- **Quoi ?** Equipements et services favorisant l'une des activités suivantes :
  1. la traçabilité
  2. la collecte
  3. le tri
  4. le stockage
  5. la vente
  6. le réemploi



# Quelle traçabilité pour obtenir les soutiens €/tonne ?

En pesée et/ou  
en comptée

Entrée

Périmètre Jeux Jouets (non DEEE)	Apports volontaires et autres collectes	Points permanents : zone réemploi en déchèterie publique	Points permanents Ecomaison : distributeurs	Points saisonniers Ecomaison (ex : écoles)
Jeux de plein air				
Jeux de société et puzzles				
Autres jeux d'intérieur				
Total (poids)				

Sortie

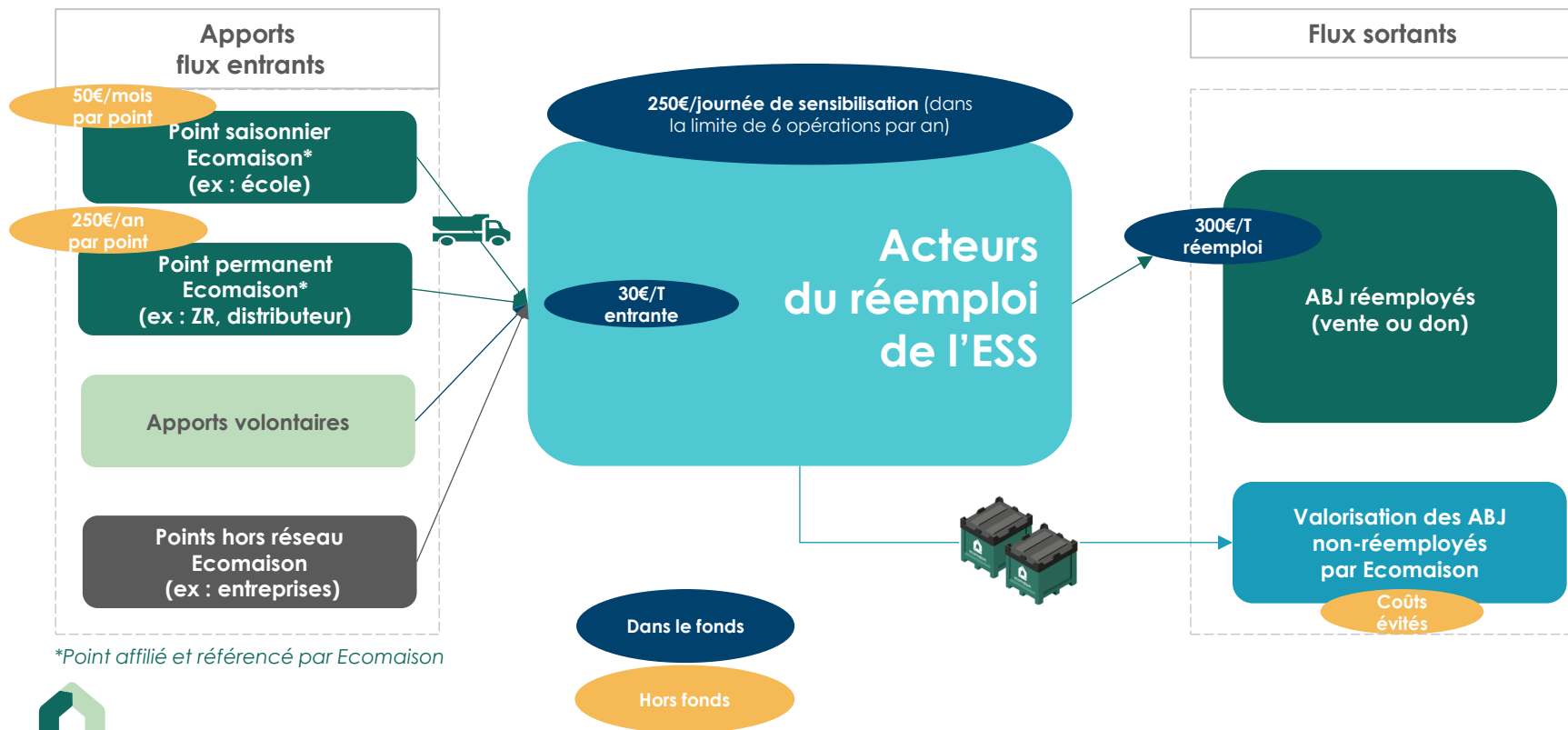
Catégorie si en pesée	Catégorie si en comptés (abaques Ecomaison)	Vente ou don (unités)	Total (poids)
Jeux de plein air	Petits jeux de plein air (quilles, billes, pelles et seaux...) < 80 cm		
	Grands jeux de plein air (bac à sable, toboggan, maison enfant...) > 80 cm		
	Jeux roulants (cycles enfants, porteurs, draisiennes...)		
Jeux de société et puzzles			
Autres jeux d'intérieur	Petits jeux d'intérieur (poupées, jeux de construction, figurines, voitures, petits jeux d'éveil, loisirs créatifs et déguisements...) < 80 cm		
	Grands jeux d'intérieur (peluche grande taille, boîte de kapla (ou équivalent), jeux de premier âge à fixer au bain/au lit/au sol...) > 80 cm		

Seules les cellules corail sont obligatoires



# ABJ : le schéma opérationnel et soutiens du fonds

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025



Outils mis à disposition par Ecomaison pour vous aider à organiser de journées de sensibilisation au réemploi des articles de bricolage et de jardin

## Le kit de communication

Un guide méthodologique



Un pack de 6 affiches

Un modèle pour vos réseaux sociaux



## Kit de communication

- ▶ **Un guide méthodologique** comprenant des idées d'animation et des outils d'organisation clés-en-main
- ▶ **Un pack de 6 affiches promotionnelles** en format digital personnalisable
- ▶ **Un pack pour vos publications sur les réseaux sociaux :** visuel et texte personnalisable



Rendez-vous dans votre espace Ecomaison dans l'onglet « Documents » puis « Gestion opérationnelle »

## Le kit de collecte

Un totem dédié au réemploi



2 bornes de collecte



## Kit de collecte

- ▶ **1 totem** sur la reprise et le réemploi des articles bricolage et de jardin
- ▶ **2 bornes de collecte**



Rendez-vous dans votre espace Ecomaison dans l'onglet « Mes demandes d'enlèvements » puis « Commandes d'outils »



# Quelle traçabilité pour obtenir les soutiens €/tonne ?

En pesée ou en comptée

Entrée

Périmètre	Apports volontaires et autres collectes	Points permanents : zone réemploi en déchèterie publique	Points permanents Ecomaison : Distributeurs	Points saisonniers Ecomaison
<b>TOTAL</b> Matériels de bricolage dont outillage à main (cat. 3)				
<b>TOTAL</b> Articles d'entretien et d'aménagement du jardin (cat. 4)				

Sortie

Catégories si en pesée	Catégories si en comptée (abaques Ecomaison)	Vente ou don (Unités)	Total (poids) si en comptée	Total (poids) si en pesée
Matériels de bricolage dont outillage à main (cat. 3)	Outillage à main			
	Gros équipement de bricolage			
	Équipements de protection et accessoires			
				<b>TOTAL</b>
Articles d'entretien et d'aménagement du jardin (cat. 4)	Pots de fleurs			
	Bâches			
	Gros équipement de jardin			
	Outillage à main			
	Équipements de protection et accessoires			
				<b>TOTAL</b>

Les cellules corail sont obligatoires

# Solutions de collecte des déchets : schémas possibles

## Benne Gros Objets + Caisses-Palettes petits jouets/ABJ



Benne Ecomaison  
Gros Objets

- Tous les DEA + **80cm**
- Tous les Jouets/ABJ +**80cm**



Caisses-Palettes  
Petits objets

- Tous les petits Jouets/ABJ - **80cm**

Les gros  
jouets/ABJ doivent  
être démontés

## Caisses-Palettes petits jouets/ABJ seulement



Caisses-Palettes  
Petits objets

- Tous les petits Jouets/ABJ - **80 cm**

## Fiche d'identité des caisses-palettes Ecomaison

- ✓ Dotation de 2 caisses-palettes (660L) minimum
- ✓ Emprise au sol : 1200x1000 mm
- ✓ Hauteur : 785 mm
- ✓ Charge utile : 650 kg
- ✓ Empilables & gerbable
- ✓ Avec couvercle (70% du parc)
- ✓ Non pliables
- ✓ **Prise en charge gratuite** par un opérateur Ecomaison

Les consignes de tri sont à respecter strictement.  
Elles sont à disposition sur notre site internet ou directement dans votre compte sur notre extranet.



ecomaison

**Merci**